

Club du 3^e âge

LE PETIT CORPATUS



CORPS 1981

Place Napoléon

N° 52

BONJOUR

Denombreuses personnes se posent des questions car le Petit Corpatus paraît moins souvent.

C'est vrai, et si nous avons espacé les numéros, cette année, c'est volontairement et pour une raison financière, car chaque journal nous revient beaucoup plus cher que le prix prévu par l'abonnement, le tarif de l'affranchissement pour les numéros envoyés par la poste a aussi considérablement augmenté. Nous avons donc essayé de gagner 2 ou 3 numéros pendant l'année.

Mais le Petit Corpatus est toujours là pour vous informer, les numéros seront plus épais et je pense que les lecteurs seront assez indulgents pour pardonner cette nouvelle cadence.

Le prochain numéro sortira avant Noël, et toutes les associations ou personnes qui désirent faire paraître des articles doivent les déposer ou les faire parvenir avant le 10 décembre chez Catherine MEI ou Gisèle ROUX.

La présidente de l'Association Culture et Loisirs :

G. ROUX

-:-:-:-:-

Réunion du Conseil Municipal du 11.7.81

Installation de 4 membres du C.M. élus à la suite des élections partielles du 28 juin et 9 juillet.

Ont été élus : GONTARD PIERRE
DELAS Gilbert
BALMET Jean
BOULANGER Nicole

Présents : Mmes et Mrs : CARDIN - PELLISSIER - ROUX - BLANC -
PAULIN - DUMAS - GONTARD - DELAS -
BALMET - BOULANGER.

Absent : Mr MEYGIAS

Choix des commissions pour les nouveaux conseillers :

Comité d'expansion : BOULANGER ; GONTARD

Finances : BOULANGER - GONTARD

Travaux : BALMET - GONTARD

Fêtes et O.T. : BALMET - BOULANGER

B.A.S. : BOULANGER

Ecole : GONTARD

Environnement : GONTARD - DELAS

Titularisation : Mr le Maire expose que Mme PEROT Marie-Jeanne, secrétaire stagiaire a terminé son stage le 3 mai 81 et propose sa titularisation.

Après délibération le conseil municipal approuve cette titularisation.

Mr le Maire expose que Mr BOUVIER Rolland a terminé son stage de chauffeur transport en commun le 31 mai 81 et propose sa titularisation.

Après délibération, le conseil municipal approuve cette titularisation.

Cession de terrains - Mr le Maire expose au C.M. que pour aménager la R.N. 85., la commune doit céder à l'état certaines parcelles de terrain.

Approuvé.

Dotation supplémentaire de fonctionnement -

Le décret N° 68.913 du 18.10.68 modifié, donne à la commune la possibilité en tant que membre du syndicat intercommunal du canton de Corps, de solliciter le bénéfice de la dotation supplémentaire de fonctionnement en faveur de ce groupement, la demande devant être faite par délibération des C.M. de chacune des communes associées.

Approuvé.

Responsable des travaux aux vestiaires :

Le conseil municipal charge Mme PAULIN de surveiller les travaux.

....

Lotissement des vignes de St-Roch :

La commune de Corps accorde sa garantie au paiement des sommes dues sur un ou plusieurs emprunts d'un montant de : remboursables en une ou plusieurs fois dans un délai de 3 ans.

Tableau des subventions :

Après exposé du Maire et délibération, le C.M. a établi le tableau de subventions 1981 dont le dépassement de crédits de 5240fs sera prévu au budget supplémentaire 1981 :

Pêche -----	500	frs
Chasse -----	750	frs
Office du Tourisme -----	9900	"
Mutuelle du Trésor -----	100	"
Chambre des Métiers -----	100	"
Mutuelle personnel collectivités locales -----	200	"
Comité élus Route Napoléon -----	50	"
Centre anti-cancéreux Léon Bérard -----	200	"
Centre Nautique Obiou -----	4000	"
Kuklos -----	3800	"
Tennis club -----	500	"
Foot-ball club de l'Obiou -----	4400	"
C.E.G. Trièves Mens -----	50	"
Sapeurs- Pompiers -----	5940	"
Prévention routière -----	200	"
La Boule du Chamois -----	1400	"
Club du 3ème âge -----	1750	"
Bibliothèque Municipale -----	3500	"
Association d'aide à domicile des personnes âgées -----	300	"
Association pupilles écoles publiques -----	100	"
Association Culture et Loisirs de l'Obiou -----	3500	"
Amicale des employés communaux -----	12000	"
Canal d'arrosage -----	1000	"
Mr Pra des Mathieux -----	2000	"

Aménagement des Parkings Napoléon

Le Conseil approuve le projet d'aménagement des parkings communaux et le mode de financement.

- Subventions d'état PSER.04 et FAU
- Emprunt pour la part communale

Pour le revêtement marché négocié à 205.301,75 avec la Sté Routière du Midi.

Demande de concours de la D.D.E.

Le Conseil Municipal sollicite le concours de la Direction Départementale de l'équipement pour assurer la maîtrise d'oeuvre des travaux d'aménagement de ces parkings.

-:-:-

Mr l'Inspecteur Primaire interroge un élève au cours d'un examen :

- Voyons! quels exercices de gymnastique fais-tu à l'école ?
- Je cueille des petits pois Monsieur.

Réunion du Conseil Municipal du 13.8.81

Présents : Mmes Mrs CARDIN
PELLISSIER
ROUX
GONTARD
MEGGIAS
BALLET
BOULANGER
BLANC
PAULIN

Absents : DUMAS
DELAS

Redevance d'ordures ménagères :

Mr le Maire rappelle que depuis 1979 la redevance d'ordures ménagères n'a pas été modifiée et que son montant rembourse juste l'achat des sacs poubelles.

Après délibération, le C.M. décide d'augmenter la redevance suivant le tableau ci-joint :

	<u>1979</u>	<u>1981</u>
Personne seule -----	20 frs	30 frs
Ménage -----	40 "	60 "
Hôtel -----	200 "	300 "
Hôtel Restaurant -----	400 "	600 "
Restaurant -----	200 "	300 "
Garages -----	200 "	300 "
Boucheries -----	200 "	300 "
Epiceries -----	200 "	300 "
Autres commerces -----	100 "	150 "
Collectivités -----	300 "	450 "

Dégâts des eaux :

Le conseil municipal approuve de faire le crépi du mur de l'ancienne cure (appartement loué à Mr Mary Léon) à la demande de la S.A.M.D.A. qui l'exige avant de rembourser les réparations.

Demande de voies piétonnes :

Mr le Maire donne lecture d'une pétition faite par plusieurs habitants de la Grande Rue de Corps, qui demandent que leur rue soit remise en voie piétonne durant la saison estivale pour préserver la sécurité de leurs enfants nombreux en cette période.

Après délibération, le conseil municipal considérant que les commerçants de ce quartier seraient lésés, a proposé un vote :

Oui : MM. CARDIN, BLANC, PAULIN, MEGGIAS

Non : PELLISSIER, ROUX, BALLET, GONTARD, BOULANGER.

A la majorité, la demande des pétitionnaires est refusée.

Voirie du lotissement : Les Vignes de St-Roch -

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de Mr Eymard exposant qu'après les travaux de voirie entrepris par la Sté Blache sous les ordres de la S.A.DI., il ne lui est pas possible d'accéder à ses deux lots compris dans le lotissement des vignes de St Roch.

Monsieur Eymard demande que la route du lotissement soit prolongée, ce qui désenclaverait des parcelles communales et faciliteraient l'accès à ses lots.

Après délibération, le C.M. considérant que les parcelles commu-

nales enclavées ne sont pas intéressantes.

- refuse de prolonger la route du lotissement.

Lotissement les vignes de St Roch -

Le C.M. charge le Maire de signer les promesses de vente des parcelles appartenant à Mr CHARLES Edouard et de Mme GENEVES.

Etude sur les conteneurs

Mr Jean BLANC, responsable du dossier d'ordures ménagères, expose à l'assemblée que pour compléter l'efficacité du nouveau camion d'ordures ménagères, il serait souhaitable de se munir des conteneurs et propose de créer une commission pour étudier ce problème.

se sont désignés : GONTARD - ROUX - BLANC - MEGGIAS - PAULIN - PELLISSIER, avec la participation des employés communaux.

Emprunt camion ordures ménagères à la C.A.F.C.L.

Un emprunt de 166.000 frs est demandé à la Caisse d'Aide à l'Equipement des collectivités locales pour le financement de ce camion.

Chemin de Lempory -

Le Conseil Municipal charge D.D.A. de faire une étude concernant l'accèsibilité d'un chemin dans le secteur de Lempory pour que les propriétaires puissent exploiter leur bois.

Permis de construire Rolland BOUVIER :

Suite à un dépôt de permis de construire, Mr le Maire expose, qu'un permis ayant été accordé sur cette parcelle, il serait souhaitable de mettre des réserves sur la voirie et les équipements.

- Après délibération, le C.M. approuve l'exposé du Maire,
- informe le pétitionnaire que la voirie et les équipements restent à sa charge, quel que soit le nombre de constructions,
 - considérant que des risques de glissements de terrain existent dans ce secteur et que le pétitionnaire en a connaissance, n'engage pas la responsabilité de la commune en cas de problème.

Salaire de la Cantinière -

Mr le Maire expose que le salaire de la cantinière est au-dessous du S.M.I.G. et propose rémunérer Mme GONTARD sur la base de 92 frs par jour.

Le conseil municipal approuve.

Résiliation Marché Faure :

En date du 20 septembre 81, Mr Christian FAURE, titulaire du marché plâtrerie pour l'école maternelle, se désiste, expliquant qu'il ne peut plus respecter son planning.

Différents devis sont proposés.

Après délibération, le C.M. :

.....

- accepte la résiliation de Marché Faure
- donne le marché à la Société de plâtrerie Isolation et Maçonnerie de Vulnaveys le Haut, sur un devis en date du 24 septembre 1981 d'un montant T.T.C. de 54.553,80 frs.
- demande à Mr le Préfet de l'Isère de bien vouloir approuver ce marché.

Réunion du Conseil Municipal du 3.10.81

Présents : Mmes et Mrs : CARDIN
GONTARD
BALMET
DELAS
BOULANGER
ROUX
DUMAS
PAULIN
BLANC
MEGGIAS

REPRÉSENTE Mr PELLISSIER

Agrandissement de la caserne de gendarmerie :

Le Maire expose qu'il a pris contact avec le commandant du groupement de Gendarmerie de l'Isère pour étudier les possibilités d'agrandissement de la caserne de gendarmerie, pour la construction d'un logement nécessaire par suite d'une augmentation des effectifs de la brigade.

Les travaux consisteront en une construction d'un logement type IV et de trois garages doubles sur un terrain complémentaire que la commune possède en limite d'emprise de l'actuelle caserne.

Le conseil municipal approuve et donne tous pouvoirs à Mr le Maire pour effectuer les opérations.

Distribution de lait :

Mr le Maire rappelle l'essai de distribution de lait à 10h. aux enfants des écoles et charge Mme ROUX, adjoint de faire le rapport.

Après exposé de Mme ROUX, il s'avère que :

Les enfants de la maternelle ont profité pleinement de cette distribution à l'opposé des plus grands qui en ont fait du gaspillage.

- qu'une subvention du F.O.R.M.A. serait versée pour les classes maternelles.

Après délibération, le conseil municipal :

- décide de continuer la distribution de lait seulement aux enfants de la classe maternelle.

Dédommagement envers la famille Feutrier :

Mr le Maire rappelle le litige de la commune avec la famille Feutrier, dû à la construction de l'école maternelle et le rapport de l'expertise ordonnée par le tribunal administratif du 13.1.81.

Mr le Maire donne lecture d'une lettre confirmée le 24 août 81 où il propose que la commune :

.....

..... suite circulation piétons

Les infirmes qui se déplacent à l'allure du pas dans une voiture roulante, peuvent circuler sur les trottoirs ou les accotements et sont, dans ce cas, assimilés à des piétons.

Art.R.218 code route (modifié par art. 12 décret n° 79.886 du 12 octobre 1979.

"Par exception aux dispositions de l'article précédent, lorsqu'il ne leur est pas possible d'utiliser les emplacements qui leur sont réservés, ou en l'absence de ceux-ci, les piétons peuvent emprunter les autres parties de la route en prenant les précautions nécessaires.

Les piétons qui se déplacent avec des objets encombrants peuvent également emprunter la chaussée si leur circulation sur le trottoir ou l'accotement risque de causer une gêne importante aux autres piétons.

Les infirmes qui se déplacent dans une voiture roulante peuvent dans tous les cas circuler sur la chaussée."

Art.R.218.I. Code route (modifié art 13 décret n° 79.886 du 12 octobre 79

" Lorsqu'ils empruntent la chaussée, les piétons doivent circuler près de l'un des bords.

En dehors des agglomérations, et sauf si cela est de nature à compromettre leur sécurité ou sauf circonstances particulières, ils doivent se tenir près du bord gauche de la chaussée dans le sens de leur marche.

Toutefois, les infirmes se déplaçant dans une voiture roulante et les personnes tenant à la main un cycle, un cyclomoteur ou un motocycle doivent circuler près du bord droit de la chaussée dans le sens de leur marche.

Art.R.219 Code route -

Les piétons ne doivent traverser la chaussée qu'après s'être assurés qu'ils peuvent le faire sans danger immédiat, en tenant compte notamment de la visibilité, ainsi que de la distance et de la vitesse des véhicules.

- Ils sont tenus d'utiliser lorsqu'il en existe à moins de 50 mètres les passages prévus à leur intention.

- Aux intersections à proximité desquelles n'existe pas de passage prévu à leur intention, les piétons doivent emprunter la partie de la chaussée en prolongement du trottoir.

Art.R.219.I. Lorsque la traversée d'une chaussée est réglée par un agent chargé de la circulation ou par des signaux lumineux, les piétons ne doivent traverser qu'après le signal le permettant.

Lorsque la traversée et une voie ferrée est réglée par un feu rouge clignotant; il est interdit aux piétons de traverser cette voie ferrée pendant toute la durée de fonctionnement de ce feu (art 2 décret 77.1138 du 5 octobre 1977.J.O.II).

Art.R.219.2. Code route - Hors des intersections, les piétons sont tenus de traverser la chaussée perpendiculairement à son axe.

Il est interdit aux piétons de circuler sur la chaussée d'une place ou d'une intersection à moins qu'il n'existe un passage prévu à leur intention leur permettant la traversée directe.

Ils doivent contourner la place où l'intersection en traversant autant de chaussées qu'il est nécessaire.

à suivre

D. FERROT

135ème ANNIVERSAIRE de l'APPARITION de la SALETTE

Reconnaitre notre frère en DIEU en chaque immigré qui vit et travaille en France.

Le soleil a fait son réapparition quasi miraculeuse en ce dimanche matin, 135^e anniversaire de l'apparition de la Reine du ciel confiant un message d'amour miséricordieux à deux petits bergers. Célébration suivie par un grand rassemblement de pèlerins, on en a compté plus de 3000 dispersés sur le cheminement de prière de l'alpage, serrés dans la basilique. Un seul problème peut-être pour beaucoup, trouver une table dans l'immense salle à manger de l'hôtellerie, où plus de 1500 repas ont été servis.

Mais ce pèlerinage fut cependant différent de tous les autres. Son thème était la rencontre de deux églises, celle de Grenoble et celle de Sicile représentée par Monseigneur GARSIA, évêque de Caltanissetta, petite ville du centre de la plus grande île de la Méditerranée.

Les motifs de cette rencontre, on les trouve en 1971, lorsque le Padre La Gracchia, jeune curé de Sommatino, autre petite cité Sicilienne se rendit compte que la moitié de sa paroisse travaillait et vivait à Grenoble. Même constat à Caltanissetta, en 1974, lorsque Monseigneur Garsia arriva à l'évêché. Une visite pastorale à Grenoble est rapidement suivie d'un stage sur l'émigration, au cours duquel Matagrín et une vingtaine de membres du clergé de la région Rhône-Alpes se retrouvent en Sicile.

Les chiffres sont impressionnants; au cours des 20 dernières années, plus d'un million d'émigrés siciliens, alors que l'île ne compte que 4.800.000 habitants. Et sur ce million d'émigrés, 100.000 de la région de Caltanissetta. Beaucoup d'autres viennent de Sommatino. Près de 15.000 de ces siciliens sont fixés dans l'agglomération grenobloise. Les raisons de leur émigration; les mines de soufre de Caltanissetta fermèrent lorsqu'on trouva le moyen de fabriquer ce produit au cours de la chaîne de raffinement du pétrole.

Et la réforme agraire italienne donna à chaque famille des parcelles si petites que la plupart ne pouvaient vivre avec. Au cours de la semaine dernière, Monseigneur Garsia a visité Fontaine, la Mission italienne de Grenoble, la rue Saint-Laurent. Aujourd'hui il se rend à Saint-Etienne, dont le maire, Mr Sanguedolce est né à Sommatino.

Invité de Monseigneur Matagrín, c'est l'évêque de Caltanissetta qui a présidé aux côtés de l'évêque de Grenoble et de Monseigneur Bussini, ce pèlerinage que l'on pourrait appeler le jumelage de deux églises. Il prononça en italien une homélie dont le texte en français fut distribué à tous les fidèles, véritable message de paix et de fraternité à méditer en notre monde où se mêlent les hommes de toutes les nations, de toutes les races. C'est un appel à tous de reconnaître en chaque homme son frère en Jésus-Christ, quelque soit, sa couleur de peau sa culture, sa religion.

C'est la seule acceptation de l'autre dans le respect de sa personnalité qui est la fraternité, la charité vraie.

Monseigneur Garsia reprit cette strophe d'un psaume : " A toi appartient la terre et tout ce qu'elle contient. Dieu a confié la terre à l'homme pour qu'il la cultive, la fasse fructifier et pour qu'il jouisse de ses fruits".

...../

"Si cet enseignement était clair pour tous, et s'il était mis en pratique partout, déclara l'évêque sicilien, aucun homme sur la terre ne se sentirait étranger, chacun reconnaîtrait dans l'autre son frère, venu certes de loin, travailler dans le champ de Dieu, avec qui aller en pèlerin à la Maison du Père."

Et cette autre phrase prononcée au cours de la prière pénitentielle. "Quand notre monde devient de plus en plus pluraliste, riche de ses diversités, allons-nous refuser l'enrichissement ? Les appels à une fraternité plus large ? Allons-nous fermer les frontières de notre cœur et de notre esprit ?

Peut-être la conclusion discrète de cette grande journée consacrée à Marie, Mère sans exception de tous les hommes, guide sûr vers la paix et la fraternité vraie, vers la Maison du Père.

HOMÉLIE DE MONSIEUR GARSIA
Evêque de CALTANISSETTA

La Salette, le 20 Septembre 1981

I - Quand, en 1975, Mgr Matagrín vint en Sicile pour un stage sur l'émigration, je l'ai accompagné à Syracuse, au sanctuaire de la "Madone des larmes" (I). Il me déclara : "Vous avez à Syracuse les larmes de la Vierge, nous, à la Salette, près de Grenoble, nous avons la Vierge des larmes."

Je connaissais l'histoire de Maximin et de Mélanie mais je n'avais jamais localisé la Salette. Me voici maintenant sur la montagne sainte, grâce à Mgr François Bussini qui, l'an dernier, à l'occasion de sa visite à Caltanissetta, insista pour que je fasse ce pèlerinage aux lieux où la Reine du ciel, la Mère du Seigneur, notre Mère, apparut à deux petits enfants et leur confia un message d'amour miséricordieux. Ce message qui appelle à la sanctification de la fête, au respect du Nom blasphémé, à la prière et à la pénitence est un message tout imprégné de miséricorde; il contient une invitation pressante à la conversion.

Je suis ici pour unir mes prières à celles de mes frères dans l'épiscopat, aux vôtres, vous tous qui êtes mes frères dans la foi. J'adresse un salut très cordial à nos frères de langue française et à tous les immigrés et tout particulièrement à ceux qui sont venus de l'Italie et de la Sicile, à ceux qui sont nés dans mon diocèse et à Sommatino.

Nous sommes ici, mes frères, parce que nous sommes les fils de la même Mère qui nous a donné la vie, dans la douleur, au pied de la croix et qui continue à nous la donner jusqu'au moment où nous serons devenus tout à fait semblables à Jésus, son divin Fils.

Nous sommes ici, appelés par un commun amour envers Marie, attachés à recevoir son message, décidés à nous convertir. "Noli flere" ne pleure pas Marie: nous, nous voulons te consoler, avec notre vie, une vie conforme à la foi que nous proclamons.

2 - Je ne serais pas là si, outre l'appel de Marie, véritablement irrésistible, il n'y avait pas également l'appel de tant de nos frères, fils de ma terre qui sont venus en France et à Grenoble chercher du travail, du pain et des conditions de vie meilleures

Les personnes originaires d'Italie, de Sicile, de Caltanissetta sont si nombreuses parmi vous que pour cette raison je puis m'exprimer en italien en cette Eucharistie solennelle, ainsi je ferai mieux comprendre à mes compatriotes toute la sollicitude et tout l'amour de l'Eglise qui les a vus naître et qu'ils ont dû laisser, poussés par la

nécessité.

Frères immigrés qui vivez et travaillez en France, nous qui vivons dans notre patrie, qui a été et qui demeure votre terre, nous ne vous oublions pas et nous ne cessons pas de prier pour vous.

Nous voudrions faire beaucoup plus !

Nous voudrions rendre possible, à qui le désire, le retour au pays natal, en lui offrant de nouvelles possibilités de travail et une installation convenable.

Nous voudrions pouvoir nous trouver aux côtés de ceux qui choisissent librement de vivre au loin pour les aider à mieux s'insérer dans la société et dans l'Eglise d'accueil.

Nous voudrions pouvoir adresser une parole forte, capable de pénétrer dans les esprits et dans les coeurs, aux gouvernants des nations, afin qu'ils promulguent des lois qui respectent l'homme, l'homme tout entier, et tous les hommes, l'homme qui part, l'homme qui arrive, le compatriote et l'étranger; une parole qui contribue à faire tomber les barrières, les frontières, les discriminations, toutes les barrières, toutes les frontières, toutes les discriminations, pour aider tous les hommes à se reconnaître comme des frères, membres de la grande famille des hommes avec les mêmes devoirs et les mêmes droits. Nous nous employons à cette tâche, avec nos faibles forces, en plaçant notre espérance en Dieu qui est le père de tous et qui veut le bien de tous.

3 - A vous frères de France, qui formez avec tous les étrangers ici rassemblés, un seul peuple, une seule famille, le peuple et la famille de Dieu, j'adresse un cordial remerciement et une invitation pressante.

Un remerciement pour votre ouverture à l'accueil des autres, une invitation à établir la communion, à avancer avec tous vos frères dans cette communion.

Je connais personnellement la sollicitude pastorale de vos évêques, leur désir actif de venir à la rencontre des immigrés, leurs initiatives constantes et renouvelées pour insérer tous les étrangers dans la vie et la pastorale du diocèse, pour les aider à ne pas se sentir étrangers et à avancer dans la foi et l'espérance d'un monde plus humain et plus chrétien. J'ai eu la joie d'avoir des rencontres constructives avec Monseigneur Matagrini et Mgr Bussini. Et aujourd'hui cette sainte assemblée constitue une rencontre solennelle entre l'Eglise de Grenoble et celle de Caltanissetta, pour raffermir le lien de la foi et de l'amour, pour nous renouveler la volonté de collaborer à l'édification du royaume de Dieu, royaume de justice, d'amour et de paix, ouvert à tous; pour renouveler la volonté de servir la communion ecclésiale en vue de la promotion humaine et chrétienne.

4 - La Parole du Seigneur (Mt 20, 1-16) que nous venons d'écouter ensemble contient des indications précieuses et des leçons pertinentes. Et tout d'abord la gratuité de l'appel. C'est à toutes les heures que le Père de famille appelle à travailler dans sa vigne. L'appel est un acte de pure libéralité de sa part. Il semble que le Père se soucie moins de voir sa vigne cultivée et donner des fruits, que de voir les ouvriers appelés par lui, répondre à son appel, se fier à lui, qui les récompensera comme il faut.

C'est ensuite la générosité de la récompense, égale pour tous, elle ne lèse pas la justice, mais elle la dépasse en exaltant la charité, c'est à dire l'amour du Père qui veut le salut de tous les hommes de chaque époque. Personne n'est exclu de ce salut; il suffit d'être animé de bonne volonté et d'être prêt à se laisser sauver.

A CHACUN SON DESSERT

Aussi simple soit-il, un dessert joliment présenté dans des coupes, des verres ou des ramequins, a toujours son succès. Les enfants se sentent comblés et le partage est plus facile. Un grand nombre d'entremets peuvent se présenter ainsi : crèmes, mousses, soufflés, salades de fruits, glaces... Lorsque vous recevez, votre travail est simplifié, car la plupart de ces desserts (à l'exception des soufflés chauds) peuvent se préparer la veille. Voici quelques idées, vous en trouverez peut-être d'autres.

CRÈME À LA BANANE

(2 personnes)

2 bananes, 50 g de sucre, un filet de citron, 4 c à soupe de gelée de groseille, 2 pots de yaourt nature. 1 cerise confite à volonté pour servir.

Pelez les bananes et écrasez-les en purée fine. Ajoutez le filet de citron, la gelée de groseille et les yaourts. Mélangez bien. Répartissez dans des coupes et décorez à volonté d'un fruit confit. Mettez au réfrigérateur jusqu'au moment de servir. Accompagnez à volonté de biscuits de votre choix.

RAMEQUINS D'ABRICOTS

(6 personnes)

6 gros abricots bien mûrs (ou 1/2 boîte d'abricots au sirop). Sirop : 3/4 l d'eau, 75 g de sucre. Crème : 4 dl de lait, 4 œufs, 1/2 gousse de vanille, 100 g de sucre en poudre. Quelques petits morceaux d'angélique à volonté.

Si les abricots sont frais, lavez-les, coupez-les en deux et dénoyotez-les. Faites-les pocher 5 mn dans le sirop, égouttez-les et laissez refroidir. Si les abricots sont en boîte, égouttez-les. Passez la moitié des fruits au mixer, avec quelques cuillerées de sirop. Réservez les plus beaux demi-fruits pour la décoration. Préparez la crème : faites bouillir le lait avec le sucre et la demi-gousse de vanille. Battez les 4 œufs entiers en omelette et versez peu à peu le lait par-dessus, sans cesser de remuer. Laissez

PETITS SOUFLÉS AUX POIRES

6 personnes

3 poires (William's) bien mûres (ou 1/2 boîte de poires au sirop), 1 c à soupe de jus de citron. Sirop : 3/4 l d'eau, 75 g de sucre, un sachet de sucre vanillé, 50 g de sucre, 1 c à soupe d'alcool de poire, 2 jaunes d'œufs; 5 blancs d'œufs, une pincée de sel. Beurre et sucre pour les moules.

Pelez les poires, épépinez-les; faites-les pocher 15 mn dans le sirop léger préparé avec les ingrédients indiqués. Réduisez-les en purée, ajoutez immédiatement le jus de citron pour éviter le noircissement. Ce n'est pas nécessaire si vous utilisez des poires au sirop. Vous devez avoir 200 g de purée de poires environ. A cette purée, ajoutez le sucre, l'alcool et les jaunes d'œufs. Mélangez bien le tout. D'autre part, battez en neige (pas trop ferme) les blancs d'œufs avec la pincée de sel. Incorporez d'abord le quart de ces blancs à la purée de poires, puis, quand ils sont bien mélangés, le reste des blancs, très délicatement. Répartissez la préparation à ras bord dans les ramequins beurrés et saupoudrés de sucre. Faites cuire à four chaud (220° C, th 6-7) pendant 10 mn. Servez sans attendre.

— Vous pouvez préparer la purée de poires à l'avance, mais les œufs doivent être battus en neige et incorporés juste avant la cuisson.

un peu tiédir, puis incorporez la purée d'abricots. Versez le mélange dans 6 ramequins et faites cuire à four chaud (220° C, th 6) et au bain-marie pendant 20 mn. Laissez refroidir et, au moment de servir, décorez des demi-abricot réservés et de bâtonnets d'angélique.

Pour bien réussir la crème :

— battez les œufs entiers sans trop les faire mousser.

— l'eau du bain-marie de cuisson doit arriver à 1 cm du bord des ramequins; elle doit être très chaude sans jamais bouillir. Si nécessaire, prélevez quelques cuillerées d'eau chaude et remplacez-les par de l'eau froide.

— pour vérifier la cuisson, inclinez légèrement les ramequins : la surface de la crème doit être consistante.

CRÈME MARBRÉE

(6 personnes)

Crème au chocolat : 75 g de chocolat fondant, 1/2 l de lait, 1/2 c à café de café soluble, 3 jaunes d'œufs, 70 g de sucre en poudre. Crème à l'orange : 1 orange non traitée, 1/2 l de lait, 3 jaunes d'œufs, 90 g de sucre, 1 c à soupe de Maizena, 1 c à café de liqueur d'orange (Grand Marnier, Cointreau).

Coupez le chocolat en petits morceaux et faites-les fondre sur feu doux avec quelques cuillerées de lait. Joignez le reste du lait et faites chauffer le tout. Parfumez avec le café soluble. Battez les jaunes d'œufs et le sucre en mélange moussoux, versez le lait chocolaté en tournant et faites épaissir sur feu doux en remuant. Retirez du feu juste avant l'ébullition et laissez tiédir. D'autre part, râpez le zeste de l'orange et faites infuser 10 mn dans le lait chaud, puis filtrez. Travaillez les jaunes d'œufs, le sucre et la Maizena, ajoutez le lait peu à peu en re-

muant. Reportez sur feu doux et faites épaisir, comme pour la crème au chocolat. Laissez tiédir, puis ajoutez à volonté la liqueur d'orange. Quand les deux crèmes sont refroidies mais encore un peu fluides, versez-les ensemble dans 6 verres ou 6 coupes individuelles, elles ne se mélangeront pas. Gardez au frais jusqu'au moment de servir accompagné de gaufrettes.

— Si le dessert est destiné à des enfants, remplacez la liqueur par du jus d'orange.

CRÈME AU CHOCOLAT

(4 personnes)

200 g de chocolat fondant, 3 c à soupe d'eau, 4 petits-suissees, 60 g de sucre. Pour garnir : crème fraîche à volonté et chocolat râpé.

Cassez le chocolat en petits morceaux dans une casserole, ajoutez l'eau et placez le tout dans un bain-marie chaud. Faites fondre le chocolat en remuant, sans laisser cuire, jusqu'à ce qu'il soit parfaitement lisse. Laissez tiédir. D'autre part, fouettez les petits-suissees avec le sucre. Mélangez les deux préparations en battant bien. Répartissez dans des coupes et garnissez à volonté de crème fouettée et de chocolat râpé.

SOLUTION DU N° 41

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	S	A	B	R	I	N	A	D	E	L	A	S	S	A
2	O	M	E	A	R	A	V	A	C	A	N	C	E	S
3	L	I	A	S	P	L	O	M	B	G	I	G	I	
4	U	R	A	P	P	E	L	A	R	I	A	N	E	
5	T	E	N	O	R	E	C	O	T	O	N	I		
6	I	S	E	E	S	A	V	A	T	E	S			
7	O	S	T	H	O	N	I	N	E	U	S	A		
8	N	O	U	R	R	I	R	E	N	T	I	E	R	
9	R	A	I	E	N	C	I	E	O	U	S	T	E	
10	V	E	N	D	E	I	N	A	N	I	S			
11	A	R	T	I	S	T	E	P	R	E	L	E	S	
12	R	E	C	O	U	R	T	E	R	E	L	E		
13	I	F	U	N	I	E	G	E	L	S	A			
14	C	A	L	L	A	S	A	R	T	I	F	I	C	E
15	E	T	I	E	R	D	E	S	S	E	S	A	G	E

LE VENT

J'ai toujours beaucoup aimé ces premiers instants de la journée, où les enfants assis en rond autour de leur maîtresse ont tant de choses à lui raconter.

L'accueil est en effet l'heure propice pour le dialogue, la communication. Toutes les langues se délient.

Les plus hardis parmi les élèves stimulent les timides ou les mal réveillés. Chaque enfant a quelque chose à dire ou veut dire quelque chose surtout, quand on arrive à l'école après une nuit sans sommeil et que le vent règne en maître sur le village.

- La maîtresse écoute. C'est son rôle. Voici ce qu'elle croit entendre encore aujourd'hui après bien des années écoulées, quand la première neige fait son apparition sur les sommets de Journal ou s'accroche aux arbres des Ravioles apportant par-ci par-là une touche blanche sur les feuillages aux couleurs automnales.
- Tu as vu maîtresse le vent a cassé deux branches du tilleul de la cour. J'ai mal dormi. J'ai bien mal à la tête.
 - Chez moi la porte de la cuisine s'est ouverte toute seule. Ça a fait du courant d'air. La fenêtre ouverte s'est refermée brusquement. Pan! les vitres sont parties dans la rue. Ma maman a crié "sale vent! c'est votre père qui va faire beau en rentrant de l'usine! Donnez-moi le marteau et des pointes, j'ai vais mettre une couverture, ça couvrera le vent. Il fait froid dans la maison.
 - Oh! le vent c'est un malin, un coquin. Il fait gonfler ma jupe. Si je n'avais pas mis mon collant, on verrait toutes mes fesses. (Réflexion d'une jolie brunette qui suscite le fou rire général dans la classe.
 - Les feuilles mortes volent partout, partout. Quand je marche dessus Ça fait cri! cri!
 - Tu sais, il casse les tuiles du toit et puis il retourne le parapluie, mais quand le vent souffle, la lessive de maman sèche très vite.
 - J'aime bien quand le vent me pousse.
 - Oui mais il nous empêche aussi de marcher.
 - Le vent c'est un monsieur! déclara philippe avec solennité.
 - Un monsieur ?
 - Oui un monsieur, qui a une grande bouche, des grandes jambes, mais pas de chapeau.
 - Pourquoi maîtresse philippe dit que le vent a une grande bouche, des grandes jambes et pas de chapeau ?
 - Parce que il fait hou! hou! quand il souffle dans la forêt. Ça fait peur. Je l'ai entendu le jour où je ramassais des champignons avec mon papa, Il va plus vite que les avions. Le vent ne met un chapeau puisqu'il emporte mon bonnet.
 - C'est pas vrai. C'est pas vrai! Le vent n'est pas un monsieur clame Lionel! Je l'ai jamais vu. On l'entend. On le sent. Tiens mets ta main près de la fenêtre! Usens. Il est froid. Il passe aussi par le trou de la serrure.
 - Le vent enrhumé, donne mal à la gorge. Ma maman me met le foulard sur la bouche.

- Quand il est chaud il soulève la poussière et j'en ai plein les yeux.
- En Algérie le Simoun apporte le sable chaud jusque dans les gourbis s'écrie Ali!
- Tu sais maitresse quand le vent souffle très fort il fait des grosses vagues, plus hautes que l'école. Il casse tout : les bateaux, les maisons. Je l'ai vu à la télé. Les voitures étaient sur les toits, les arbres étaient tous cassés.
- Est-ce que tu sais comment s'appelle ce vent ?
- Non
- C'est un cyclone!
- Un cyclone quoi ? comment tu dis maitresse ?
- Je dis c'est un cyclone! un vent violent; qui détruit tout sur son passage. J'écris le mot au tableau.
- Moi je vois un L un O un e, le reste je sais pas!

Bientôt quand vous saurez lire et écrire ce mot vous apprendrez aussi qu'il y a plusieurs sortes de vents et qu'ils ont des noms différents.

Il y a des vents froids, des vents chauds, des vents doux. Quand ils soufflent ils apportent la pluie, l'orage, la neige, la tempête.

- Tiens, là-haut dans le ciel des fois le vent fait battre les nuages. Alors ça fait des éclairs, de la pluie, de la grêle.

- J'aime bien quand il fait "me! me! et que je suis dans mon lit. On dirait la voix de ma maman qui chante pour endormir mon bébé. ou sa main qui caresse ma joue.

- C'est vrai, le vent est comme nous : il est gentil ou il est méchant!

Il est gentil, il est méchant... le vent qui nous agite tantôt aquilon et quelques fois Zéphir.

Il peut être un typhon qui déchaine au plus profond de nos coeurs une véritable tempête, les plus violentes des passions en s'accompagnant du grand air de la calomnie du Bar.

C'est à l'heure où l'enfant s'endort, un souffle à peine perceptible berceuse de Mozart, calme, apaisante qui incite à la tendresse à l'amour.

Le vent est aussi cette bouffée d'air pur, qui nous arrive du large que l'on respire à pleins poumons lorsque le phare vigilant inonde de sa clarté l'immensité de la mer. Les marins dans le calme et le silence conduisent au port leurs bateaux sans craindre écueils et récifs

Comme elle est belle cette légende de la baie d'Audierne qui rappelle à l'homme tout ce qu'il serait capable de faire si pierres et vent se conciliaient harmonieusement.

Oui, j'aime écouter la chanson du vent, le vent de l'espérance, de la paix, de l'amour et de la liberté, quand il souffle dans des lieux privilégiés.

C'est sur une esplanade lorsque une foule immense, les yeux fixes sur un rocher, fait du fond d'une grotte, un vrai havre de paix.

C'est dans une prairie quand des milliers de mains agitent des foulards multicolores, au vent venu tout droit des Pyrénées pour célébrer la fête de l'amitié, de la jeunesse, au pain rompu pour un monde nouveau.

J'aime ce vent qui naît au creux du vallon, gravit les pentes du Gargas jusqu'aux cimes des montagnes environnantes.

Vent de la paix, du calme, du silence, baume vivifiant et bien-faisant pour tous les coeurs meurtris, vent mélodieux qui résonne sous les voûtes de la basilique de Notre-Dame-de-la-Salette, vent dominant qui en quelques secondes et dans un même élan pousse une foule ici rassemblée toujours plus loin, encore plus loin, sur le chemin de l'espérance.

Le vent souffle où il veut.
Mais, nous on entend sa voix
Et l'on ne sait pas d'où il vient
Et l'on ne sait pas où il va.... le vent.

J. Arbouet

-:-:-:-:-:-:-

C'est la Rentrée

Après un été très mouvementé, Corps a retrouvé le calme, la rentrée scolaire a eu lieu le 28 septembre, avec un changement puisque Mme Templier a remplacé, à la direction des classes primaires Mme Monier qui a fait valoir ses droits à la retraite.

62 enfants fréquentent l'école de Corps soit :

au CM2 - CMI - CE2 = 22 dans la classe de Mme Templier

au CE2 - CEI et CP : 17 dans la classe de Mme Mathieu

Classe maternelle = 23 dans la classe de Mme Serre, aidée par Mme Pellissier.

13 enfants du ramassage scolaire déjeunent à la cantine, qui accueille aussi, dans la mesure du possible, les enfants de Corps, c'est Mme Gontard qui en assure le fonctionnement.

L'année est déjà bien commencée, malgré tout, nous souhaitons la bienvenue à Mme Templier et une bonne année scolaire à toutes ces dames et à tous les écoliers, sans oublier les plus grands qui sont inscrits au CES de la Mure ou dans les autres Lycées de la région.

Pour la rédaction : G. Roux

-:-:-:-:-:-:-

Relevé authentique de lettres adressées à la Sécurité Sociale :

- "Ma femme étant malade, j'en ai pris une autre pour la remplacer, dites-moi ce que je dois faire".
- "Je vous confirme qu'étant veilleur de nuit, je vis au jour le jour".
- "Je suis dans une mauvaise passe : mon fils est au pensionnat et ma fille en aquarium".

-:-:-:-:-:-:-

Ceux qui nous ont quittés

Extrait du bulletin des retraités de l'enseignement public du Sud-Est octobre 81, transmis par Mme Arbouet pour être inséré dans le Peti Corpatus.

Madame Ouabdesselam, née Yvonne Rambaud, le 26 décembre 1920 à La Tronche.

Elle termina ses études à l'E.P.S. de Grenoble et obtint le brevet supérieur en 1940. Elle enseigna à Revel, puis à Villars de Lans. C'est là qu'elle rencontra Mr Ouabdesselam, professeur de mathématiques. Ils se marièrent le 5 juillet 1947 et enseignèrent à Alger jusqu'aux événements d'Algérie. A ce moment ils revinrent en France, (à Grenoble) où nous la retrouvons adjointe à la Saulaie, puis titulaire d'une classe d'application à la maternelle de Colonel-Driant, tandis que son mari enseignait au Lycée Champollion où il laissa à ses élèves un souvenir inoubliable.

La guerre d'Algérie terminée, Mr Ouabdesselam fut rappelé dans son pays et nommé recteur de l'Académie d'Alger, puis Directeur de l'École Polytechnique à Maison Carrée (où il exerce toujours).

Son épouse continua d'enseigner avec un dévouement sans pareil dans les écoles primaires d'Alger, puis les dernières années de sa carrière elle fut détachée en qualité de P.E.G.C. de mathématiques dans un lycée de filles.

D'un naturel calme et doux elle était très attachée à ses élèves qui l'aimaient beaucoup. Jusqu'à la retraite elle se dévoua pour son métier, négligeant même de se soigner aux premiers signes d'une maladie qui devait lui être fatale.

Dès sa retraite en 1976, elle dut venir d'Alger faire de fréquents séjours à l'hôpital des Sablons. Pendant toute sa maladie elle garda un moral formidable ne se plaignant jamais et offrant toujours à ses visiteurs un visage souriant. Elle s'éteignit le 22 mars 1981 et fut inhumée à St Roch.

Elle laisse aux anciennes élèves de la promotion du B.S. de 1937-1940 le souvenir d'une camarade très sympathique et serviable aux enseignants qui l'ont connue, celui d'une collègue charmante, consciencieuse et dévouée.

A sa vieille maman, à son mari, et à ses trois enfants, nous présentons nos condoléances attristées et bien sincères.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Quelques maximes

"Là où il n'y a pas de gendarmes, une certaine race d'honnêtes gens est capable de tout". François Mauriac

"Les serviteurs de l'ordre sont les amis de tous : sans eux nous ne pourrions ni circuler, ni dormir, ni vivre en paix, nous leur devons une reconnaissance constante, car leur métier, plein d'honneur est dangereux".

André Maurois

" Il est bon de parler, mais meilleurs de se taire".

La Fontaine

"Ne suivez jamais votre premier mouvement".

Talleyrand

"Le temps est un grand Maître qui règle bien des choses".

P. Corneille



Centre de Construction des Lignes de Grenoble

Affaire suivie par : **Mme PYTLAK**
Téléphone : **54.81.54**
Poste : **2217**
Réf. : **TN1/695/329 DL**

Monsieur le Maire

38970 CORPS

Grenoble le **5 Octobre 1981**

OBJET : Dégâts aux lignes.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que des dégâts ont été occasionnés à un câble téléphonique par plombs de chasse sur le territoire de votre commune, route Village Vacances.

Les frais engagés par mon Administration pour la remise en état des lignes téléphoniques s'élèvent à la somme de 731,15 francs.

Je vous serais obligé de bien vouloir prendre les dispositions que vous jugerez utiles pour que de tels méfaits très fréquents à l'encontre des installations du réseau téléphonique ne se renouvellent plus, car elles occasionnent de nombreux dérangements d'abonnés et coupure de circuits très difficiles à localiser et qui sont dommageables à notre réseau aussi bien qu'à vos administrés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

LE DIRECTEUR


C.H. HESSE

TU AS FORGE TA VIE à la SUEUR DE TON FRONT

Tu as forgé ta vie, à la sueur de ton front Roger, notre camarade, ami, et pour certains un conscrit, trop tôt disparu et dont nous regrettons l'absence.

Ton enfance, certes n'a pas été dorée. A l'âge où un enfant ^ partage encore les joies familiales dans l'insouciance et le bonheur, toi, tu gagnais ta vie en devenant berger.

Levé tôt, couché tard, ce n'est qu'après avoir pansé le cheval, fait la litière aux vaches, descendu le foin de la grange dans "lou carnéo" que tu te mettais à table pour manger la soupe.

Quand nous dormions tu apprenais tes leçons, faisais tes devoirs sans jamais sentir une présence amie à tes côtés.

Comme moi, tu as eu la chance d'avoir d'excellents maîtres pour qui le choix de la profession était une véritable vocation.

- " Pas de traîneurs disaient-ils! Il faut que chacun d'entre vous quitte l'école, avec son certificat d'études".

Le 13 mai 1928, ensemble nous avons fait notre première communion dans l'église du village de la Salette parce que nous n'étions pas assez nombreux à Corps, pour que le prêtre de la paroisse organise cette cérémonie.

A cette époque, les dix doigts de nos mains suffisaient amplement pour compter les naissances des années 16 et 17.

Esprit vif, curieux, lorsque tes occupations te permettaient quelques instants de loisirs, tu devenais un "dévoreur de livres" en vidant les casiers de la bibliothèque de l'école, de la bibliothèque paroissiale et celle de monsieur Prayer.

Ah! comme tu l'aimais cette famille qui savait t'accueillir avec tant de bonté.

Mme Prayer, femme généreuse était pour toi comme une mère, Mr Prayer secrétaire de mairie toujours prêt à rendre service, guida tes premiers pas dans ta vie d'homme.

C'est entre les quatre murs d'une caserne que tu pris en mains ta destinée.

Homme intelligent, grand bûcheur, seul tu prépares des concours pour sortir de l'ornière.

C'est ainsi que je te retrouvais un jour, après cette terrible guerre, chef de bureau à la sécurité sociale Rhône-Alpes.

-Bonjour l'institutrice! C'est par ces mots empreints d'une sincère amitié que tu accueillis "la payse".

- Et toi, quel chemin as-tu parcouru depuis notre jeunesse?

- Ca n'a pas toujours été facile pour me faire une place au soleil. tu le sais toi aussi. Il a fallu s'accrocher solidement aux branches. Aujourd'hui tu es heureuse, moi aussi!

Les vacances te ramenaient parmi nous en compagnie d'une charmante épouse qui savait combien tu restais profondément attaché au village où tu avais grandi, à la nature environnante devenue ta confidente au cours de tes promenades en solitaire.

.....

SUR LA ROUTE DU SOLEIL

Le club du 3ème âge de Corps avait organisé un séjour à St-Raphaël (Var), au UFCV (Union Française Centre de Vacances) dépendant de Grenoble, du 28 septembre au 13 octobre 1981.

Nous sommes partis 23, accompagnés par la présidente du club. Contre paiement individuel, nous avons été transportés (aller et retour) par le car de la ville, avec Mr Gaspard comme chauffeur. Sommes partis de Corps vers 13 heure et après un voyage sans incident, arrivés à destination vers 18 heures.

Avons été reçus par Mr et Mme Rochas, responsables du centre et installés dans divers pavillons.

A la salle à manger, agréable, nous avons été installés par table de quatre. La nourriture a été variée, abondante et savoureuse. Les divers pavillons sont situés dans une pinède de 14 hectares, où gambadent dans les pins de joyeux écuoteuils.

Dans l'ensemble, nous avons eu du beau temps, et avons été heureux, après un été plutôt humide, de faire provision de soleil.

Tous les jours une sortie était organisée, pour une journée ou demi-journée, dans le premier cas un repas froid était remis, au départ, aux participants. Pour profiter de ces sorties il suffisait de s'inscrire sur des listes préparées à l'avance et avant le départ régler, au bureau, le prix de la sortie. Il y eut : Les Grottes du Loup; les Gorges du Verdon Monaco, St Paul de Vence, Cannes, Vallauris, St Tropez - Vintimille le jour du grand marché, etc...

Le dimanche matin un car venait prendre et ramener les participants à la messe, laquelle était dite dans la grande église de St Raphaël, Notre-Dame-du-Rosaire. Nous avons assisté à des offices presque comme autrefois. Plusieurs prêtres, enfants de chœur, encens, chants en latin. Nous avons tous bien apprécié.

Presque chaque soir, après le dîner et les informations, deux salles de Télévision à notre disposition, une pour la première chaîne, une pour la deuxième, une attraction était présentée, chanteurs, danseurs, prestigitateurs, exposition de cravates, foulards de soie, quelques uns peints à la main avec démonstration.

La dernière soirée de notre séjour a été très agréable, Mr et Mme Rochas nous ont offert, champagne, petits gateaux, musique, danses, jeux. Tous les pensionnaires se sont bien amusés.

N e pas oublier de mentionner que la belote et belote coincée ont eu beaucoup d'amateurs.

Hélas! le 13 octobre le séjour est terminé et à 13 heures, après une excellente choucroute, nous sommes repartis pour nos montagnes toujours avec Mr Gaspard comme chauffeur lequel avait été accompagné par Mme Colette Galvain de Pellafol qui avait eu la délicate attention de venir nous chercher et dont nous la remercions.

Tous les membres du club qui ont participé à ce séjour en gardent un excellent souvenir.

--:--:--:--:--

M.B.

Le chanteur, compositeur, animateur, a écrit pour nous ce joli petit poème:

Le troisième âge est un jardin
Où s'épanouissent les roses
Que l'on a semées au matin de notre vie
Jusqu'à la fin.

Michel CLEMENT

COMPTE RENDU DES ACTIVITES DU CLUB DU 3° AGE

Suite au bal de la Salette, qui a eu lieu le 25 juillet en soirée, au profit du club de Corps, nous adressons nos vifs remerciements à Mr et Mme ANDRIEUX, maire, à toute sa famille, aux membres du conseil municipal, pour l'excellente organisation et l'ambiance qui régnait ce soir là, toujours fort appréciée du public.

Bravo aussi pour l'importante recette versée intégralement au club, en attendant l'assemblée où le compte rendu financier sera publié.

Le 12 septembre, Mr le Maire de Pellafof et madame, le conseil municipal ont convié tous les membres du club (Salette, Corps, Pellafof) à partager un goûter dans les locaux de monsieur ROUX Ernest.

Cette matinée où rien ne manquait : orchestre, chants et danses se termina tard dans la soirée.

Nous remercions vivement les organisateurs et les dames qui surent nous régaler avec tartes et gateaux fabrication maison, le tout bien entendu fut arrosé d'un excellent vin.

A cette occasion, le maire remit à notre présidente un chèque important dont la valeur sera publiée le jour de l'assemblée fixée cette année courant janvier à l'occasion de la fête des Rois.

La date et le programme seront publiés dans le journal et le Petit Corpatus en temps opportun.

-:--:--:--:--:--:--

ACTIVITES DU 4° TRIMESTRE.

Dès maintenant certaines dates sont à retenir :

21 novembre - Concours de belote annuel de doublettes, salle de la mairie à 21 heures.

Il y aura de nombreux lots. Nous comptons sur votre présence.

15 décembre - Le club offre une matinée récréative à tous ses adhérents, au théâtre de la Mure. Seront présents à nos côtés, les clubs de Valbonnais, le Perier, La Mure, Pierre-Châtel?

Un complément d'information sera donné au cours de nos réunions après la Toussaint.

12 Décembre - Comme par le passé, l'arbre de Noël aura lieu en commun avec la maison de retraite, Mme Turc, directrice sera contactée très rapidement pour l'organisation.

-:--:--:--:--:--:--

FAUSSES CONFIDENCES

Je dînai un jour dans un restaurant de New-York. A une table voisine se trouvaient une jeune femme et sa mère.

- "Il couche avec moi toutes nuits disait la fille d'un air extasié. Je me sens si bien avec lui. Il est si doux et si tendre. Il commence par mon cou et finit à mes pieds".

A ce moment je cessai de m'intéresser à ce qu'il y avait dans mon assiette pour méditer sur la franchise qui régnait de nos jours entre mère et filles. Puis la jeune femme poursuivit :

- " Et le matin il essaie de me réveiller en me mordillant les orteils. Si je ne réagis pas, il tire la couverture par terre et remonte sur le lit en aboyant.

Susan Jacoly

CARNET ROSE

Nous avons appris avec plaisir la naissance de :
Nicolas, fils de Marc et Noëlle Bredy, petit fils de
Mr et Mme Joseph GONSOLIN,
arrière petit-fils de Mme Julie NEBON

--:--:--:--:--

Carnet Blanc

Le 29 août à Veynes a été célébré le mariage de
Bernard CHRISTOL et Marcelle GILBERT.
Le 5 septembre à Gap : Roger MARY et Michele ALLEMAND.
Le 8 septembre à Gap : Paulette MARY et Joseph ALLEMAND.
Le 12 septembre à Corps : Maryse CHARLES et Régis SERIES.
Le 2 septembre à St Jacques en Valgaudemar :
Jean-Jacques TEMPLIER et Monique LAGIER.
Le 12 septembre à Lyon : Lucette PETIT et Olivier SOLIMENA
Le 26 septembre : Robert ARANEO et Marie-Christine DELOMBRE.
Nos meilleurs voeux aux jeunes époux.

--:--:--:--:--

NECROLOGIE

Nous avons appris avec tristesse le décès de :
Mr Roger SUQUET
Mme Germaine DUMAS
Mme Rose DIVRY, née RIMOLDI
Mme Françoise Eymos, soeur de Mme Angèle CHAIX
Mme Eugénie CLAYMENS, pensionnaire à la maison de retraite
Mme Georgette FREYDIERE, née ROMANY
Mme Juliette GENIVET, née BERNARD.

Nous présentons aux familles éprouvées, nos sincères
condoléances.

--:--:--:--:--

Bureau de l'Environnement

GJ/EJ

Poste 3332

GRENOBLE, LE 26 OCT. 1981

LE PREFET DE L'ISERE

à

Monsieur le Maître de Corps

Objet : Concours des Villes, Villages, Maisons Fleuris 1981.

J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli :

- le palmarès départemental du Concours des Villes et Villages Fleuris ;
- le palmarès départemental du Concours des Maisons Fleuries et la liste des mentions décernées aux candidats n'ayant pu obtenir un prix mais méritant néanmoins des encouragements ;
- la liste des médailles décernées aux Villes et Villages pour le fleurissement le plus remarquable.

Je vous serais obligé de vouloir bien porter ces résultats à la connaissance des candidats de votre commune ayant obtenu, soit un prix, soit une mention et leur indiquer qu'une lettre leur précisant les récompenses qui leur seront attribuées, leur sera adressée, dès qu'aura pu être arrêtée la liste définitive des prix en nature accordés par les différents organismes dotant les concours organisés dans le cadre de la Campagne de Fleurissement.

Communes de montagne

4^{me} catégorie (fenêtres ou murs)1^{er} prix : MM^{rs} Marc BERGER CORPS

Mentions décernées aux candidats

- MM^{rs} PORCERO Emile -
- Gendarmerie de CORPS
- Maison de Retraite.

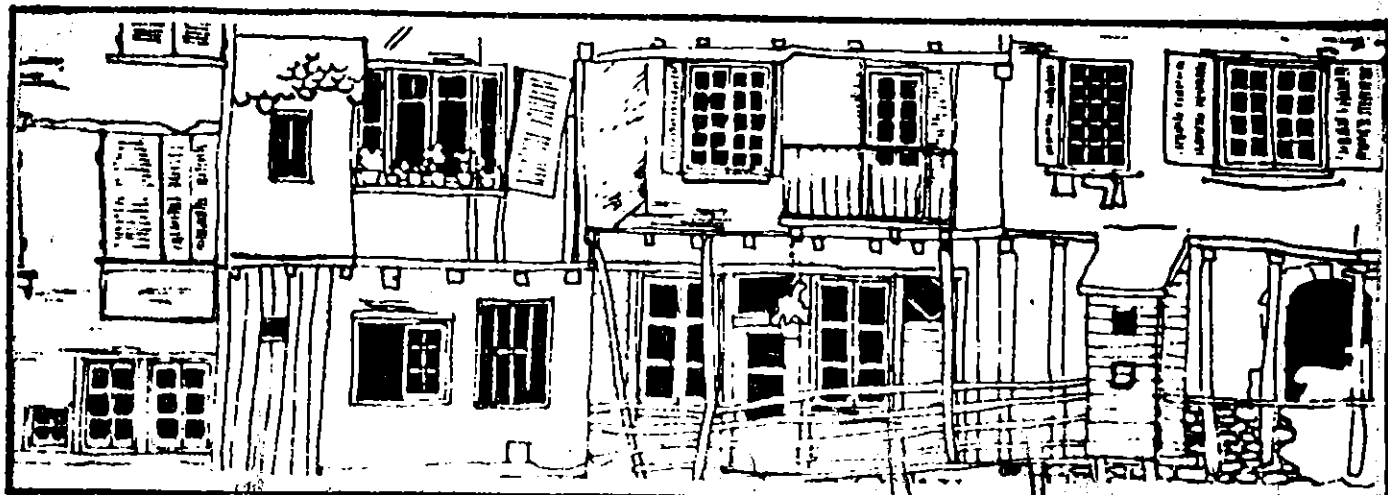
LE PREFET,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet Chargé de Mission
et de l'Arrondissement Chef-Lieu,

René ROUSSEAU

Rappeler dans votre réponse les références ci-dessus et faire figurer sur l'enveloppe l'adresse postale suivante :

Préfecture de l'Isère - Boîte Postale 1046 - 38021 Grenoble-Cedex

PROPRIETAIRES, LOCATAIRES
quelque chose va changer
pour la restauration de votre logement.



UNE OPERATION PROGRAMMEE
D'AMELIORATION DE L'HABITAT
est en cours dans votre commune.

La commune met à votre disposition une équipe spécialisée, qui peut, gratuitement, venir à votre domicile pour étudier vos problèmes d'amélioration : techniques, administratifs et financiers. Vous pourrez bénéficier d'aides exceptionnelles pour réaliser vos travaux. Venez vous renseigner.

COMITÉ D'EXPANSION
ET D'AMÉNAGEMENT
DE LA MATHEYSINE

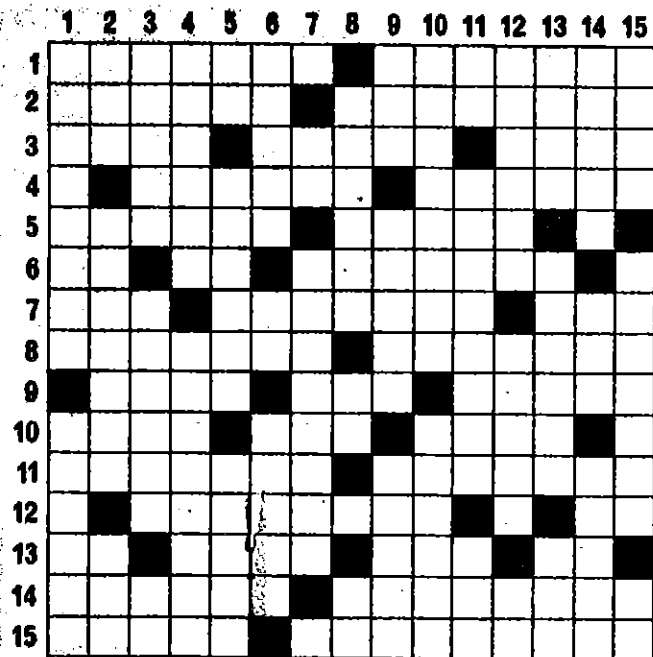
13, rue du Breuil
38350 LA MURE
Téléphone 01.19.00

et prochainement réunion à la Mairie de Corps

LE COMITE DEPARTEMENTAL D'HABITAT RURAL
DE L'ISERE EST A VOTRE SERVICE.

CDHR de l'ISERE — 5 place Gustave Rivet — 38100 GRENOBLE (76) 87.33.73.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1. Film d'Audrey Hepburn. Dé-tendit.
2. Il soigna Napoléon. Ro-maines dans un film d'Audrey Hepburn.

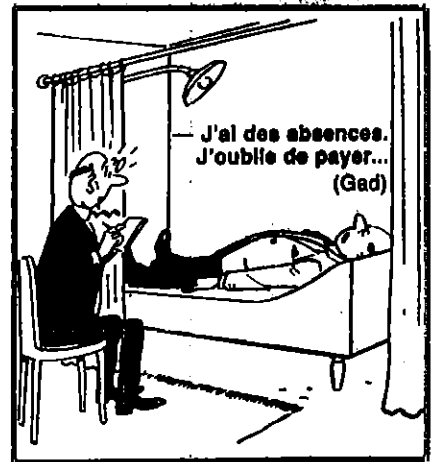
3. Jurassique inférieur. Cause de saturnisme. Héroïne de Co-lette incarnée par Audrey Hepburn.
4. Mobilisation. Film d'Audrey Hepburn.
5. Doux. Sorte de duvet.

6. Près de Dijon. Suffixe. Vieil-les mules.
7. Armée de jadis. Poisson de la Méditerranée. Pays à la ban-nière étoilée.
8. Entretenir. Hôte de palais.
9. Trait. Abréviation commer-ciale. S'emploie pour chasser.
10. Imité Judas. Un allemand. Donne son goût au pastis.
11. Comédien. Prélèvement avant tout partage.
12. Tronquer. Article.
13. Egouttoir. Liée. Prise d'eau. Possessif.
14. Alias Kalogeropoulos. Ruse.
15. Canal des marais salants. Educations très sévères.

Verticalement

1. Conclusion. On l'a dans les jambes.
2. Favorable. Oter l'eau. Affecté.
3. Région de France. Assom-mante. Mesure.
4. Est servie à ras bords. Cer-tains en ont une peur bleue.
5. Iridium. Maître d'autel. Dé-tecteur.
6. Garniture de table. Partie d'éclat de rire. Boîtes.
7. Pronom. Magicienne.
8. Bouche de chaleur. Privatif. Altesse.

9. Grand dans une expression. Auteur de *L'Art d'aimer*. Bande de voleurs.
10. Capitale des Mèdes. Puni-tion militaire.
11. Dans la gamme. Attrape-mouches. Symbole de pureté.
12. Elle fait les gorges chaudes. Pépin. Note.
13. Ennuya. Homme d'église. Commune d'Algérie.
14. Président italien. Place de l'étoile. Matière à réflexion.
15. Un des cinq. Se tourne les pouces. En les.



*solution
en page
"Cuisine"*

— Pour mardi, vous me copierez cent fois :
1° en haut à gauche,
2° en bas à gauche, 3° en haut à droite
et 4° en bas à droite... (Tetsu)

